



19 juillet 2002

## Traitement par érythropoïétine (Eprex®) : Nouvelles recommandations d'administration

Des cas d'érythroblastopénie ont été rapportés chez des patients atteints d'insuffisance rénale chronique traités par Eprex®.

Ces cas sont survenus le plus souvent lorsque le traitement était administré par voie sous-cutanée, c'est pourquoi l'AFSSAPS et les autorités de santé européennes recommandent de nouvelles modalités d'administration :

- l'utilisation préférentielle de la voie intraveineuse par rapport à la voie sous-cutanée chez des patients insuffisants rénaux chroniques traités par EPREX®,
- lorsqu'il n'est pas possible d'utiliser la voie intraveineuse, de réévaluer le traitement par EPREX® en tenant compte des risques liés à une administration par voie sous-cutanée et des alternatives thérapeutiques disponibles.

Pour en savoir plus : Dossier **Point sur**

Eprex, nouvelles recommandations d'administration. ( RCP, lettre aux prescripteurs, communiqué de presse... )

---

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

---

<http://www.hosmat.fr>